

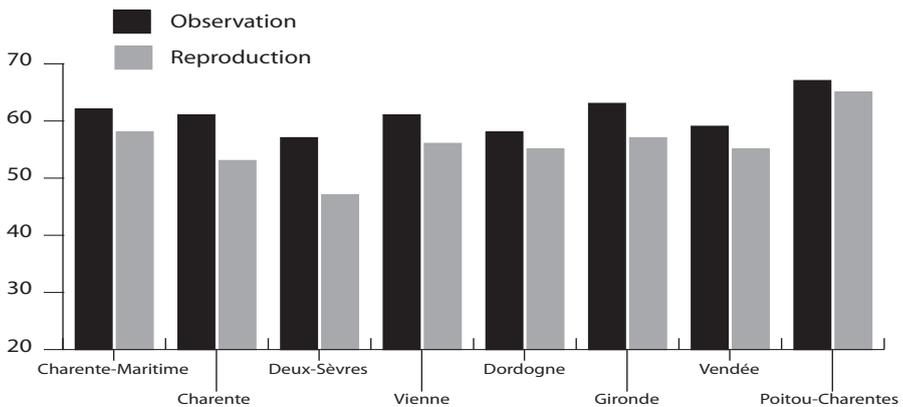
# Commentaires sur l'inventaire

## Comparaison des peuplements odonatologiques du Centre-Ouest

### **Richesse spécifique de l'odonatofaune des départements du Centre-Ouest**

L'odonatofaune du Centre-Ouest se compose de 70 espèces, celle du Poitou-Charentes de 67 et celle de Charente-

Maritime de 62. Le tableau figurant en annexe 3 dresse la liste des espèces par départements.



**Synthèse comparative du nombre d'espèces observées et se reproduisant  
dans les départements du Centre-Ouest depuis 1990  
(état de connaissance au 15 novembre 2005)**

## Espèces potentielles à rechercher

L'inventaire des odonates de Charente-Maritime n'est sans doute pas clos. Plusieurs espèces sont potentiellement présentes dans notre département et mériteraient à ce titre d'être attentivement

recherchées. Toutes ces espèces ont été soit décrites au siècle dernier mais non revues depuis 10 ans, soit mentionnées récemment dans les départements limitrophes.

### ***Coenagrion caerulescens***

(Fonscolombe, 1838) - L'Agrion bleuâtre  
Cette espèce figure dans la publication de Blanc (1995) sous l'appellation de *Coenagrion caerulescens*. L'auteur la mentionne sans le moindre commentaire dans une liste d'espèces présentes sur la rivière Bénigousse, à Cravans. L'Agrion bleuâtre est actuellement considéré en France comme méditerranéen. A notre connaissance, aucune mention ne fait référence à sa présence dans l'ouest ou le centre-ouest de la France. Malgré des recherches assidues, cette espèce n'a pas pu être observée récemment. En l'absence de confirmation, ce taxon ne peut pas être considéré comme appartenant à la faune locale.

### ***Aeshna grandis***

(Linnaeus, 1758) - La Grande Aeschne  
On doit à Beltremieux (1884) la seule et unique mention de cette espèce en Charente-Maritime. Le naturaliste base ses déterminations odonatologiques sur les travaux de Latreille. La description que donne ce dernier (1805) pour *Aeshna grandis* est sans équivoque : « d'un brun fauve ; devant de la tête jaune, sans taches, ailes roussâtres, deux lignes jaunes de chaque côté du corselet ; côtés de l'abdomen tacheté de verd (sic) ou de jaunâtre ». La simple mention des ailes roussâtres rend toute confusion improbable. Cette donnée est d'autant plus plausible que Martin (1907) signale la présence de cette espèce en Charente et en Vienne. Gelin (1908) affirme cependant qu'il « n'a encore été fait dans l'Ouest aucune capture authentique ».

Aujourd'hui, cette grande aeshne aux ailes fumées n'est plus connue du Centre-Ouest. Les stations les plus proches semblent se situer dans la partie la plus orientale de la Haute-Vienne et en Corrèze (SLO, 2003), soit 130 km à l'est de la Charente-Maritime.

### ***Ophiogomphus cecilia***

(Fourcroy, 1785) - Le Gomphe serpent. Selon Goyaud (2001), l'espèce est accidentelle en Vendée. Un unique individu a été observé le 17 juillet 1996, dans le

centre-est de la Vendée, sur la commune de Bazoges-en-Pareds. Cette localité est distante d'environ 30 km de la Charente-Maritime. Les populations connues les plus proches se situent actuellement sur la Loire.

### ***Cordulegaster bidentata***

(Sélys, 1843) - Le Cordulégastré bidenté  
Le Cordulégastré bidenté a été observé une fois en Dordogne par Clupeau, cité sans plus de détail par Dommanget (1987). Il ne semble pas qu'il y ait eu de données récentes dans ce département (Jouandoudet, com. pers.). Les populations les plus proches se situent en Limousin, dans la partie orientale de la Haute-Vienne (Guerbaa et Barataud, 2002), à 120 km à l'est de la Charente-Maritime.

Cet odonate est généralement considéré comme inféodé aux zones de relief, situées entre 200 et 1800 m d'altitude (Kuhn et Buchbach, 1998 ; Sternberg et Buchwald, 2000 ; SLO, 2003, Wildermuth *et al.*, 2005).

Sa présence départementale est donc assez improbable. S'il fallait chercher cette espèce, ce pourrait être dans les ruisseaux et suintements de combe de la Double saintongeaise. La recherche de larves et d'exuvies semble être la meilleure technique pour déceler sa présence.

### ***Epitheca bimaculata***

(Charpenier, 1825)  
La Cordulie à deux taches

Cette espèce est de découverte récente en Poitou-Charentes. Michel Caupenne a observé le premier individu, un mâle, le 12/06/2001 à quelques dizaines de mètres à l'est de l'Étang Neuf<sup>1</sup>, dans le Bois de Charroux, commune de Pressac, dans le sud de la Vienne (Caupenne, com. pers.). Cette localité se situe à 53 km à l'est de la Charente-Maritime. Des exuvies ont été découvertes en mai 2003 dans deux étangs du Montmorillonnais par Miguel Gaillardat et Mathieu Moncomble (Prévost et Moncomble, 2004) apportant les premières preuves de reproduction régionale. Le 24/06/2004, l'espèce est découverte en Charente par Eric Prud'Homme sur la commune d'Oradour-Fanais au nord-est

21) et non de l'étang de l'Hembertière comme mentionné par Prévost et Moncomble (2004), en faisant sans doute référence au Bois de Lambertière, situé sur la commune limitrophe de Mauprévoir.

du département. Le 20/05/2005, une exuvie est trouvée par David Suarez et Eric Prud'Homme sur cette même localité (Prud'Homme, *in lit.*), située à 70 km à l'est de la Charente-Maritime.

La Cordulie à deux taches semble en expansion vers l'ouest. Il n'est pas impossible que quelques individus parviennent ou soient déjà parvenus jusqu'en Charente-Maritime. L'espèce est discrète et sa présence est souvent mise en évidence par la découverte d'exuvies. Selon Heidemann et Seidenbusch (2002), elle émerge de façon synchrone entre le début mai et la mi-juin. Male-Malherbe et Caupenne (2001) mentionnent la collecte de 128 exuvies entre le 28 avril et le 12 mai 2001 à l'étang de la Touche, en Brenne.

### ***Leucorrhinia caudalis***

(Charpentier, 1840)

La Leucorrhine à large queue

En Poitou-Charentes, la Leucorrhine à large queue est actuellement uniquement connue en Vienne, où elle se reproduit dans la réserve naturelle du Pinail, à Vouneuil-sur-Vienne.

Les auteurs anciens rapportent néanmoins la présence de l'espèce en Charente (Martin, 1907) et en Gironde (Gelin, 1908). Ce dernier auteur reprend les informations de Dubois (1894 et 1899), qui indique la capture d'un mâle dans les marais de Cenon, à proximité de Bordeaux. Cette localité se situe à 35 km au sud de la Charente-Maritime. *Leucorrhinia caudalis* est encore présente en Gironde, où elle fréquente une série d'étangs, à proximité du département des Landes. Elle y côtoie les Leucorrhines à front blanc et à gros thorax. Ces localités sont distantes d'environ 80 km au sud-sud-est de la Charente-Maritime. Dans notre territoire d'étude, l'espèce est à rechercher dans les étangs de Haute-Saintonge.

### ***Leucorrhinia pectoralis***

(Charpentier, 1825)

La Leucorrhine à gros thorax.

Signalée anciennement en Charente (Martin, 1907), cette belle leucorrhine n'est aujourd'hui connue qu'en Vienne (Pinail à Vouneuil-sur-Vienne et Landes de

Lussac-les-Châteaux) et en Deux-Sèvres (mares des landes de l'Hopiteau à Boussais) à environ 70 km au nord-est de Charente-Maritime. L'espèce est aussi présente en Gironde (Van Halder *et al.*, 2002), où elle fréquente des étangs proches du département des Landes, à environ 80 km au sud-sud-est de la Charente-Maritime.

Les habitats que cette libellule fréquente en Vienne, en Deux-Sèvres ou en Gironde correspondent pourtant tout à fait à ceux qui existent dans le sud du département. La recherche d'exuvies paraît être importante pour localiser les populations dont les effectifs sont faibles.

### ***Sympetrum depressiusculum***

(Sélys, 1841) - Le Sympétrum déprimé

L'inventaire de la collection H. et T. Piel de Churchville (Meurgey, 2001) nous apprend la présence, dans la boîte n°11, MNHN.Z.6692 du Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes, de deux spécimens de cette espèce<sup>22</sup>, collectés en Charente par René Martin. Malheureusement, aucune date n'accompagne ces deux insectes.

Dans leur bilan de l'inventaire cartographique des Odonates de France, Domanget *et al.* (2002) mentionnent aussi l'espèce en Dordogne (1 donnée). Cette information concerne un individu capturé en 2001 par Frank Jouandouet, dans la Double dordognaise, à l'étang de Parcot (Jouandouet, *in lit.*). L'espèce n'a jamais été revue dans ce département depuis. En tout état de cause, *Sympetrum depressiusculum* est rare, voire occasionnel dans le Centre-Ouest. L'existence d'une population locale serait une découverte de tout premier ordre. L'observation d'individus erratiques paraît plus probable.

### ***Sympetrum danae***

(Sulzer, 1776) - Le Sympétrum noir

*Sympetrum danae* est une espèce à rechercher en Charente-Maritime et ce d'autant plus que Gelin (1908) mentionnait sa présence au début du <sup>xx</sup><sup>ème</sup> siècle : « deux exemplaires à Fouras, un à Châtelailon, fin août, dans les prés marécageux voisins de la mer ».

Plus récemment, l'espèce est signalée à deux reprises en Charente. Une femelle

22) 1 mâle et 1 femelle.

a été observée à Nieul le 24/06/1991 et un mâle en juin 1996 à Guizengeard (Prud'Homme, 2003)

Olivier Allenou rapporte l'observation d'un mâle adulte à Lussac-les-Châteaux dans la Vienne le 29/05/1999 (Prévost et Moncomble, 2004). Cette observation paraît étonnamment précoce, les toutes premières émergences se faisant classiquement à partir de la fin mai (Kuhn et Buchbach, 1998), fin juin (SLO, 2003), voire début juillet (Heidemann et Seidenbuch, 2002).

La présence du Sympétrum noir est démontrée dans le nord-est des Deux-Sèvres où un individu a été photographié en 2005 (Cotrel, com. pers.). Des observations à confirmer avaient été réalisées en juillet 2003 (Cotrel, 2004). Cette localité se situe à environ 80 km au nord-nord-est de la Charente-Maritime.

Le Sympétrum noir fréquente notamment les tourbières acides, les mares oligotrophes, les étangs tourbeux et les dépressions arrière-dunaires.

### **Sympetrum flaveolum**

(Linnaeus, 1758) - Le Sympétrum jaune Gelin (1908) mentionne un exemplaire de *Diplax flaveola* à Fouras, sans donner plus de précision. Il considère par ailleurs l'espèce comme peu commune dans l'Ouest, mais la signale en plusieurs localités des Deux-Sèvres et de Gironde. Depuis plus de dix ans, l'espèce n'a pas été revue en Poitou-Charentes. Elle est cependant présente en Vendée. Selon Goyaud (2001), il s'agit d'une espèce rare, uniquement connue dans deux localités de la région de Saint-Michel-Mont-Mercure, près d'une zone tourbeuse et à proximité d'un étang. Ces localités sont environ distantes de 70 km des frontières de la Charente-Maritime.

## Intérêt biogéographique de l'odonatofaune de Charente-Maritime

L'odonatofaune de Charente-Maritime présente un intérêt biogéographique remarquable. Ce département constitue la limite nord de répartition pour tout un cortège d'espèces méridionales. Il s'agit de *Calopteryx haemorrhoidalis*, *Macromia splendens*, *Platycnemis latipes*, *Gomphus graslinii* et désormais, mais sans doute de façon transitoire, *Trithemis annulata*.

La Charente-Maritime abrite aussi une espèce méditerranéenne en aire de répartition disjointe. *Lestes macrostigma* appartient à un ensemble d'espèces fau-

nistiques et floristiques qui n'existent en France que dans la zone méditerranéenne et le long du littoral atlantique entre Loire et Gironde.

Pour plusieurs taxons, le Centre-Ouest constitue aussi une zone de transition entre les populations septentrionales et méridionales. Le passage de *Calopteryx splendens* à *Calopteryx xanthostoma* se fait ici de façon insensible. Il en est vraisemblablement de même pour *Lestes virens virens* et *L. virens vestalis*.



# Peuplements odonatologiques et habitats

L'objet est ici d'illustrer les peuplements odonatologiques observés dans divers types de milieux caractéristiques de la Charente-Maritime. Les listes mentionnées ci-dessous ne concernent que les espèces

pour lesquelles des preuves de reproduction ont été obtenues. Les espèces caractéristiques sont indiquées par un « C ». Les numéros renvoient aux illustrations en couleur du Portfolio.

## Milieux courants

### 1 **Zones de sources : La Fontaine, ruisseau Coran, Saint-Bris-des-Bois.**

Les eaux sont froides, le courant rapide et les ressources alimentaires rares. Une seule espèce résiste à des conditions si rudes, il s'agit de *Cordulegaster boltonii*. Vingt-huit larves ont été trouvées superficiellement enfouies dans les sables et

accumulations de débris végétaux (taches sombres) près de la maçonnerie, à l'écart du courant le plus fort. *Calopteryx virgo meridionalis* peut s'installer près des sources si quelques touffes de végétation se développent localement.

### 2 **Ruisseaux rapides, bien oxygénés, à berges très végétalisées et présence ponctuelle d'hélophytes et d'hydrophytes : Le Rivolet, L'Isleau, Saint-Sulpice-d'Arnoult.**

Le courant est rapide, l'eau bien oxygénée et fraîche. Dans les zones de moindre courant se développent de petits hélophytes (*Nasturtium officinale*, *Apium nodiflorum* notamment). Sur les marges, s'intallent *Myosotis scorpioides*, *Mentha aquatica*, *Catabrosa aquatica*, puis le cortège des phalareaies (*Phalaris arundinacea*, *Phragmites australis*, *Eupatorium cannabinum*, *Epilobium hirsutum*, *Lythrum salicaria*).

*Calopteryx virgo meridionalis* C  
*Calopteryx haemorrhoidalis* C  
*Coenagrion mercuriale* C  
*Cordulegaster boltonii* C  
*Gomphus vulgatissimus* C  
*Onychogomphus forcipatus* C  
*Onychogomphus uncatus* C  
*Orthetrum coerulescens* C  
*Platycnemis pennipes* C  
*Libellula fulva*

### 3 **Ruisseaux aux rives partiellement boisées avec légères accélérations ponctuelles : rivière Bruant au niveau de La Charrie, Saint-Porchaire.**

Le courant est moins vif et permet le développement de la végétation aquatique, notamment dans les zones calmes ou dans les secteurs d'atterrissement (*Nuphar lutea*, *Apium nodiflorum*, *Myosotis scorpioides*). Cette végétation est limitée par l'ombrage discontinu d'un boisement

lâche, qui évite l'échauffement de l'eau et assure refuge, nourriture voire supports de ponte (Leste vert) aux odonates. La structure de la rivière est riche de micro-milieux en fonction des variations de courant, de substrat, d'ensoleillement. Les berges sont couvertes d'une abon-

dante végétation dominée par les touradons de *Carex paniculata*, de petits massifs d'*Iris pseudacorus* et une frange de *Thelypteris palustris*. Cette flore sert de support lors des émergences et de perchoir pour les espèces territoriales.

*Boyeria irene* C  
*Calopteryx splendens* C  
*Libellula fulva* C  
*Lestes viridis* C

*Platycnemis pennipes* C  
*Coenagrion mercuriale* C  
*Pyrrhosoma nymphula* C  
*Aeshna isoceles*  
*Anax imperator*  
*Brachytron pratense*  
*Calopteryx virgo meridionalis*  
*Coenagrion puella*  
*Ischnura elegans*  
*Sympecm fusca*  
*Sympetrum striolatum*

#### 4 **Rivières larges aux berges partiellement boisées : rivière Seugne à Heurtebise, Jonzac.**

Le courant est modéré et permet le développement de nombreux hydrophytes des eaux calmes et basiques.

*Boyeria irene* C  
*Calopteryx splendens* C  
*Erythromma lindenii* C  
*Libellula fulva* C  
*Gomphus vulgatissimus* C  
*Gomphus simillimus* C  
*Lestes viridis* C  
*Platycnemis pennipes* C  
*Platycnemis latipes* C  
*Orthetrum cancellatum* C

*Oxygastra curtisii* C  
*Coenagrion puella* C  
*Anax imperator*  
*Crocothemis erythraea*  
*Ischnura elegans*  
*Gomphus graslinii*  
*Gomphus pulchellus*  
*Ceriagrion tenellum*  
*Onychogomphus forcipatus*  
*Pyrrhosoma nymphula*  
*Somatochlora metallica*  
*Sympetrum sanguineum*  
*Sympetrum striolatum* C

#### 5 **Grandes rivières et fleuves à cours lent : Dronne, La Barbe.**

Les grandes rivières à cours lent ne sont pas nombreuses en Charente-Maritime. Il s'agit de la Dronne, de la Charente et de la Sèvre. Les deux premières sont les plus riches au plan odonatologique. Leurs berges sont souvent boisées. La profondeur varie de place en place ainsi que la vitesse du courant. Les hydrophytes sont souvent abondants (*Ranunculus fluitans*, *Potamogeton nodosus*, *P. crispus*, *Myriophyllum* sp, *Nuphar lutea*, *Najas marina*, etc.).

*Calopteryx splendens* C  
*Erythromma lindenii* C  
*Erythromma najas* C  
*Erythromma viridulum* C  
*Gomphus graslinii* C

*Macromia splendens* C  
*Oxygastra curtisii* C  
*Platycnemis latipes* C  
*Platycnemis acutipennis* C  
*Platycnemis pennipes* C  
*Anax imperator*  
*Anax parthenope*  
*Boyeria irene*  
*Gomphus pulchellus*  
*Gomphus simillimus*  
*Gomphus vulgatissimus*  
*Ischnura elegans*  
*Libellula fulva*  
*Onychogomphus forcipatus*  
*Orthetrum cancellatum*  
*Sympetrum sanguineum*  
*Sympetrum striolatum*

#### 6 **Zones d'accélération : Seugne, Clion.**

Il peut s'agir d'un radier, d'un gué, de l'aval immédiat d'un barrage. Cette accélération peut se situer sur un ruisseau, une rivière petite ou grande. Le courant s'accélère et des zones rocheuses apparaissent.

*Onychogomphus forcipatus* C  
*Onychogomphus uncatus* C  
*Calopteryx virgo meridionalis* C

**7 Rivières en voie d'assèchement : Boutonne, Courcelles.**

Quand la nappe d'eau se rétrécit, la température de l'eau augmente, le courant ralentit. Un nouveau cortège s'ajoute aux espèces déjà mentionnées.

*Orthetrum brunneum* C  
*Orthetrum coerulescens* C  
*Sympetrum sanguineum* C  
*Sympetrum striolatum* C

## Milieux stagnants

**8 Suintements sur sables acides alimentés par une nappe perchée : suintement à Droseras, Prise de la Cabane, Corignac.**

Il s'agit d'un milieu très original que l'on trouve essentiellement en Haute-Saintonge boisée et dans la région de Saint-Sornin. Le site présente une nappe d'eau faible à très faible mais permanente.

*Ceragrion tenellum* C  
*Cordulegaster boltonii* C  
*Orthetrum coerulescens* C  
*Pyrrhosoma nymphula* C  
*Ischnura elegans*  
*Ischnura pumilio*

**9 Scirpaies maritimes saumâtres des anciens marais salants et des lagunes : Prise de la Cossarde, marais de l'Eguille, Saint-Pierre d'Oléron.**

Les massifs de Scirpa maritime *Bulboschoenus maritimus* se développent dans des zones où le niveau de salinité varie au fil des saisons. En hiver, alimentées par la pluie, les scirpaies sont douces à légèrement saumâtres. Au printemps, le taux de salinité augmente progressivement pour atteindre des niveaux létaux en cours d'été, où les dépressions s'assèchent généralement complètement. Les espèces qui colonisent ces milieux doivent donc avoir des durées de développement larvaire courtes. Elles doivent aussi pouvoir supporter, en fin de développement, des niveaux de salinité parfois importants.

*Lestes barbarus* C  
*Lestes dryas* C  
*Lestes macrostigma* C  
*Aeshna affinis* C  
*Ischnura pumilio* C  
*Sympetrum meridionale* C  
*Sympetrum fonscolombii* C  
*Sympetrum striolatum* C  
*Brachytron pratense*  
*Ischnura elegans*  
*Sympecma fusca*

**10 Dépressions inondées de marais arrière-littoraux, non connectées au réseau de canaux et fossés : Cabane des Garots, La Gripperie-Saint-Symphorien.**

Les dépressions inondées des marais, appelées localement « baisses » ou « jas », sont souvent temporaires. Les plus riches sont déconnectées du réseau de fossés et de canaux et ne sont alimentées que par la pluie. Les densités de peuplement peuvent être importantes. Il est parfois possible d'observer une certaine d'insectes en émergence au m<sup>2</sup>.

*Aeshna affinis* C  
*Lestes barbarus* C

*Lestes dryas* C  
*Lestes virens* C  
*Ischnura elegans* C  
*Ischnura pumilio* C  
*Libellula depressa* C  
*Orthetrum cancellatum* C  
*Sympetrum fonscolombii* C  
*Sympetrum meridionale* C  
*Sympetrum striolatum* C

**11 Canaux eutrophiés des marais :  
Prise des Quatre Oies, La Gripperie-Saint-Symphorien.**

Ces canaux drainent l'eau des marais. Le courant est faible à nul, parfois plus marqué en fin d'hiver à la période d'évacuation. L'eau des canaux est soumise à d'importants phénomènes d'eutrophisation, pouvant parfois conduire à l'asphyxie totale du milieu. Dans les secteurs les plus préservés, les canaux de marais peuvent présenter un intérêt odonotologique important.

*Anax imperator* C  
*Crocothemis erythraea* C

*Ischnura elegans* C  
*Erythromma viridulum* C  
*Erythromma lindenii* C  
*Libellula depressa* C  
*Orthetrum cancellatum* C  
*Platycnemis acutipennis* C  
*Platycnemis latipes* C  
*Platycnemis pennipes* C  
*Sympetrum sanguineum* C  
*Sympetrum striolatum* C  
*Aeshna isoceles*  
*Orthetrum albistylum*  
*Orthetrum brunneum*

**12 Mares et étangs oligotrophes : Les Ardillasses, Corignac.**

Ces zones humides sont extrêmement localisées en Charente-Maritime. Leurs eaux sont très alcalines et pauvres en nutriments. Elles abritent une odonofaune originale et riche dont la figure emblématique est la Leucorrhine à front blanc.

*Anax imperator* C  
*Ceriagrion tenellum* C  
*Coenagrion scitulum* C  
*Cordulia aenea* C  
*Crocothemis erythraea* C  
*Leucorrhinia albifrons* C  
*Lestes dryas* C  
*Libellula quadrimaculata* C  
*Pyrrhosoma nymphula* C

*Aeshna affinis*  
*Aeshna isoceles*  
*Brachytron pratense*  
*Coenagrion puella*  
*Erythromma lindenii*  
*Ischnura elegans*  
*Ischnura pumilio*  
*Lestes barbarus*  
*Lestes virens*  
*Lestes viridis*  
*Libellula depressa*  
*Orthetrum coerulescens*  
*Platycnemis acutipennis*  
*Somatochlora flavomaculata*  
*Sympetma fusca*  
*Sympetrum sanguineum*  
*Sympetrum striolatum*

**13 Étangs et lacs de grande superficie : Etang de Maine Jarry, Neuviq.**

Ces étangs présentent généralement une grande variété de milieux (berges ouvertes ou boisées, nues ou couvertes d'hélophytes). Les plus riches présentent des herbiers aquatiques de grande qualité.

*Anax imperator* C  
*Anax parthenope* C  
*Crocothemis erythraea* C  
*Enallagma cyathigerum* C  
*Erythromma najas* C  
*Gomphus pulchellus* C  
*Orthetrum albistylum* C  
*Orthetrum cancellatum* C  
*Orthetrum coerulescens* C  
*Brachytron pratense*  
*Coenagrion puella*  
*Erythromma lindenii*  
*Erythromma viridulum*

*Ischnura elegans*  
*Libellula depressa*  
*Libellula fulva*  
*Libellula quadrimaculata*  
*Platycnemis acutipennis*  
*Pyrrhosoma nymphula*  
*Sympetma fusca*  
*Sympetrum fonscolombii*  
*Sympetrum sanguineum*  
*Sympetrum striolatum*

Les étangs acides sont généralement moins diversifiés mais abritent notamment :

*Ceriagrion tenellum* C  
*Cordulia aenea* C  
*Somatochlora flavometallica* C  
*Somatochlora metallica* C

## 14 Sablières de Haute-Saintonge : sablière de la Vergne, Saint-Martin-de-Coux.

Les peuplements de ces milieux récents varient avec le stade d'évolution de la végétation amphibie et rivulaire. Les sablières les plus récentes accueillent souvent de grandes quantités d'*Anax* empereur, d'*Orthétrum* bleuissant ou de *Sympétrum* de Fonscolombe. Certaines sablières abritent des espèces des eaux faiblement courantes dont les plus emblématiques sont la *Cordulie* splendide et la *Cordulie* à corps fin.

*Anax imperator* C  
*Anax parthenope* C  
*Ceriagrion tenellum* C  
*Crocothemis erythraea* C  
*Enallagma cyathigerum* C  
*Erythromma lindenii* C  
*Orthétrum cancellatum* C

*Orthétrum coerulescens* C  
*Gomphus pulchellus* C  
*Sympétrum fonscolombii* C  
*Pyrhosomma nymphula*  
*Libellula quadrimaculata*  
*Crocothemis erythraea*  
*Coenagrion puella*  
*Ischnura elegans*  
*Lestes viridis*  
*Libellula quadrimaculata*  
*Macromia splendens*  
*Orthétrum albistylum*  
*Orthétrum brunneum*  
*Oxygastra curtisii*  
*Platycnemis acutipennis*  
*Platycnemis pennipes*  
*Sympétrum sanguineum*  
*Sympétrum striolatum*

### Les mares d'agrément.

Ces milieux de petite taille peuvent héberger une odonatofaune abondante faute d'être variée. Dès la première année de vie, ces milieux peuvent voir l'émergence de centaines d'*Anax* empereur ou de *Libellules* déprimées. Plus tard, quand la végétation se développe, le peuplement décroît en nombre d'individus par espèce mais la diversité spécifique augmente. La diversité de la structure de la mare suscitera la diversité odonatologique.

*Aeshna cyanea* C  
*Aeshna affinis* C  
*Aeshna mixta* C  
*Anax imperator* C  
*Coenagrion puella* C  
*Ischnura elegans* C  
*Libellula depressa* C  
*Sympétrum striolatum* C

# Bilan patrimonial de l'odonatofaune

Le concept **d'intérêt patrimonial** d'une espèce fait référence à l'inscription de celle-ci sur une liste officielle, à caractère juridique ou non, établie par la communauté scientifique. Les principaux critères utilisés pour cette étude sont l'inscription à/au(x) :

- annexes II/a et IV/a de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21/05/1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, dite **directive Habitats-Faune-Flore** ;
- la liste des **insectes protégés en France** d'après l'arrêté du 22/07/1993 ;
- le **livre rouge** de la faune menacée (Maurin et Keith, 1994) ;
- la **liste rouge** des odonates menacés de France (Dommanget, 1987) ;
- l'inventaire des **espèces déterminantes en Poitou-Charentes** (Jourde et Terrisse, 2001).

## Annexes de la Directive Habitats-Faune-Flore

L'annexe II/a de la directive dresse la liste des « espèces animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation ».

L'annexe IV/a énumère les « espèces animales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte ».

### Liste des insectes protégés

L'arrêté de protection stipule que : « sont interdits en tout temps et sur tout le territoire national pour les spécimens vivants la destruction ou l'enlèvement des œufs, des larves, des nymphes, la destruction,

la capture ou l'enlèvement, la préparation aux fins de collections ; pour les spécimens vivants ou morts, le transport, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat ».

### Livre rouge de la faune menacée

Cet inventaire de la faune menacée classe les espèces en catégories allant par ordre décroissant de niveau de sensibilité. Pour chaque critère, les définitions suivantes sont proposées :

- **EX** : espèce disparue : espèce dont aucune observation n'est signalée depuis une période significative, propre au groupe concerné ;
- **E** : espèce en danger : espèce ayant déjà disparu d'une grande partie de son aire d'origine et dont les effectifs sont réduits à un seuil minimal critique. Ces espèces sont menacées de disparition si les causes responsables de leur situation actuelle continuent d'agir ;
- **V** : espèce vulnérable : espèce dont les effectifs sont en forte régression du fait

de facteurs extérieurs défavorables. Ces espèces sont susceptibles de devenir en danger si les facteurs responsables de leur vulnérabilité continuent d'agir ;

- **R** : espèce rare : espèce qui n'est pas immédiatement menacée d'être vulnérable ou en danger mais dont les populations sont limitées du fait d'une répartition géographique réduite qui les expose à des risques.
- **I** : espèce au statut indéterminé : espèce pouvant être considérée comme en danger, vulnérable ou rare, mais dont le manque d'information ne permet pas de confirmer ce statut.
- **S** : espèce à surveiller : espèce protégée, qui sans être forcément menacée mérite toutefois une attention particulière.

### Liste rouge des odonates menacés de France

Cette liste classe les espèces menacées en cinq catégories :

- **statut 1** : citations anciennes et non confirmées récemment ;
- **statut 2** : espèces excessivement localisées mais signalées récemment (après 1960) par au moins une citation ;
- **statut 3** : espèces généralement très localisées mais observées assez régulièrement ;

- **statut 4** : espèces très localisées ou peu fréquentes en plaine, mais présentant des effectifs nettement plus importants à moyenne et haute altitude ;
- **statut 5** : espèces localisées ou disséminées dont les effectifs sont, en général, assez faibles.

### Espèces déterminantes en Poitou-Charentes

Sont qualifiées de déterminantes :

- les espèces **en danger, vulnérables, rares ou remarquables** répondant aux cotations mises en place par l'UICN<sup>23</sup> ou extraites des livres rouges publiés nationalement ou régionalement ;

- les espèces **protégées** nationalement, régionalement, ou faisant l'objet de réglementations européennes ou internationales, lorsqu'elles présentent un intérêt patrimonial réel au regard du contexte national ou régional ;

23) Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

- les espèces ne bénéficiant pas d'un statut de protection et/ou n'étant pas inscrites dans des listes rouges, mais se trouvant dans des **conditions écologiques**

ou **biogéographiques particulières**, en limite d'aire ou dont la **population est particulièrement exceptionnelle** (effectifs remarquables, endémismes...).

**Tableau 2 – Bilan patrimonial des odonates de Charente-Maritime.**

Nom scientifique	DHFF <sup>1</sup>		PN <sup>2</sup>	LR <sup>3</sup> MNHN	LR <sup>4</sup>	Déterm.	
	An. 2	An. 4				17 <sup>5</sup>	PC <sup>6</sup>
Aeshna isoceles						1	1
Anax parthenope						1	1
Calopteryx haemorrhoidalis						1	
Coenagrion mercuriale	1		1	E	5	1	1
Coenagrion pulchellum						1	1
Coenagrion scitulum					5	1	1
Cordulegaster boltonii					5		
Erythromma najas						1	1
Gomphus graslinii	1	1	1	V	5	1	1
Gomphus vulgatissimus						1	
Ischnura pumilio					5		
Lestes dryas					4	1	1
Lestes macrostigma					2	1	
Lestes sponsa						1	
Leucorrhinia albifrons		1	1	E	2	1	1
Macromia splendens	1	1	1	I	3		
Onychogomphus uncatus					5	1	
Orthetrum brunneum						1	
Oxygastra curtisii	1	1	1	V		1	1
Somatochlora flavomaculata						1	1
Somatochlora metallica					4	1	
Sympetrum vulgatum					5		
<b>Total :</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>18</b>	<b>11</b>

**Légende :**

**1** = Directive Habitats-Faune-Flore (annexe 2 et 4), **2** = Protection nationale, **3** = Livre rouge du Muséum National d'Histoire Naturelle, **4** = Liste rouge de Dommanget 1997, **5** = Espèce déterminante en Charente-Maritime **6** = Espèce déterminante en Poitou-Charentes.

**Bilan patrimonial**

En Charente-Maritime, cinq espèces sont protégées au niveau national et européen et bénéficient d'un fort statut de vulnérabilité au niveau national. Il s'agit de l'**Agriion de Mercure** *Coenagrion mercuriale*, du **Gomphe de Graslin** *Gomphus graslinii*, de la **Cordulie splendide** *Macromia splendens*, de la **Cordulie à corps fin** *Oxygastra curtisii* et de la **Leucorrhine à front blanc** *Leucorrhinia albifrons*.

Dommanget (1987) considère que 12 des espèces observées en Charente-Maritime présentent un intérêt patrimonial d'ampleur nationale. Au plan départemental, 18 espèces sont considérées comme déterminantes, dont 11 le sont aussi au plan régional. La redécouverte de *Macromia splendens* dans la région est postérieure à l'élaboration de la liste des espèces déterminantes, ce qui explique que cette espèce n'y figure pas.

# Statut de conservation de l'odonatofaune

S'inspirant de Dommanget (2001), Grand (2004) propose un classement en 6 classes des espèces du département du Rhône en fonction de l'occurrence communale des espèces (tableau 3). Afin de permettre une comparaison, nous reprenons ce mode de traitement pour la Charente-Maritime.

**Tableau 3 - Classe de rareté des espèces en fonction de l'occurrence communale.**

Classe	Code	Présence communale	Nb espèces
Espèce disparue	D	Espèce mentionnée par le passé mais non retrouvée depuis 1980	3
Espèce occasionnelle	O	Espèce non établie, observée par individus isolés	3
Espèce très rare	TR	< 2,5 %	4
Espèce rare	R	2,5 à 7,4 %	11
Espèce assez rare	AR	7,5 à 14,9 %	11
Espèce assez commune	AC	15 à 29,9 %	10
Espèce commune	C	30 à 59,9 %	18
Espèce très commune	TC	≥ 60 %	5

## Espèces disparues

Entrent dans cette catégorie les espèces qui n'ont pas été revues durant notre inventaire mais mentionnées dans le passé. En l'occurrence, les dernières observations de ces odonates remontent à près d'un siècle. Il est intéressant de constater que ces trois espèces sont d'affinités conti-

nentales. Dans l'ouest de leur aire de répartition, ces espèces sont actuellement plutôt cantonnées aux reliefs.

- *Aeshna grandis* Grande Aeschne
- *Sympetrum danae* Sympétrum noir
- *Sympetrum flaveolum* Sympétrum jaune

## Espèces occasionnelles

Il s'agit d'espèces n'ayant pas de populations établies en Charente-Maritime :

- *Calopteryx xanthostoma* Caloptéryx ouest-méditerranéen
- *Hemianax ephippiger* Anax porte-selle
- *Trithemis annulata* Trithémis annelé

Dans le cas du *Calopteryx xanthostoma*, les phénomènes d'introgession avec *Calopteryx splendens* font que des indivi-

dus au phénotype *xanthostoma* apparaissent de temps à autre dans les populations hydrides. *Hemianax ephippiger* est une espèce subsaharienne erratique qui se reproduit ponctuellement en Europe. *Trithemis annulata* est une espèce afro-tropicale en train de coloniser la moitié sud de la France et dont les premiers individus atteignent le Centre-Ouest.

### Espèces très rares

Il s'agit d'espèces souvent spécialisées ou en limite d'aire de répartition :

- *Lestes macrostigma*  
Leste à grands stigmas
- *Lestes sponsa*  
Leste fiancé
- *Leucorrhinia albifrons*  
Leucorrhine à front blanc
- *Macromia splendens*  
Cordulie splendide
- *Sympetrum vulgatum*  
Sympétrum vulgaire

### Espèces rares

Ce groupe d'espèces rassemble des odonates assez communs jusqu'à récemment mais en très fort déclin ainsi que des espèces aux exigences écologiques assez marquées.

- *Aeshna isoceles* Aesche isocèle
- *Aeshna mixta* Aesche mixte
- *Coenagrion pulchellum*  
Agrion gracieux
- *Cordulia aenea* Cordulie bronzée
- *Gomphus graslinii*  
Gomphe de Graslin
- *Gomphus simillimus* Gomphe semblable
- *Lestes dryas* Leste dryade
- *Lestes virens* Leste verdoyant
- *Somatochlora flavomaculata*  
Cordulie à taches jaunes
- *Somatochlora metallica*  
Cordulie métallique

### Espèces assez rares

- *Aeshna cyanea* Aesche bleue
- *Anax parthenope* Anax napolitain
- *Coenagrion scitulum* Agrion mignon
- *Enallagma cyathigerum*  
Agrion porte-coupe
- *Erythromma najas*  
Naiade aux yeux rouges
- *Gomphus vulgatissimus*  
Gomphe vulgaire
- *Ischnura pumilio* Agrion nain
- *Libellula quadrimaculata*  
Libellule à quatre taches
- *Oxygastra curtisii*  
Cordulie à corps fin
- *Sympecma fusca*  
Leste brun

*Lestes macrostigma*, *Leucorrhinia albifrons* sont strictement dépendantes de mesures de conservation. Leurs habitats sont fragiles et localisés. Les populations sont désormais isolées et peu abondantes.

*Lestes sponsa* et *Sympetrum vulgatum* doivent faire l'objet de recherches ciblées pour déterminer si de réelles populations existent encore et déterminer quelles sont localement leurs exigences écologiques. *Macromia splendens* est une espèce à surveiller et à étudier, notamment sur les sites où des aménagements lourds sont prévus (Charente entre Saintes et Saint-Savinien par exemple).

Plusieurs de ces espèces devraient faire l'objet d'études écologiques fines pour comprendre les facteurs qui limitent leur développement. C'est notamment le cas d'*Aeshna isoceles*, *Coenagrion pulchellum* ou *Lestes virens*. Il est intéressant de noter que les auteurs anciens considéraient *Coenagrion pulchellum* comme aussi abondant que *Coenagrion puella*. Gelin (1908) par exemple le mentionnait très commun partout. C'est loin d'être le cas aujourd'hui.

La rareté des trois espèces de corduliidés est à la fois liée à la rareté des milieux qu'elles apprécient et à une grande difficulté de localisation des populations (notamment des *Somatochlora*). Des recherches systématiques d'exuvies permettraient sans doute de trouver de nouveaux sites fréquentés, notamment le long des cours d'eau aux berges boisées pour *S. metallica*.

- *Sympetrum fonscolombii*  
Sympétrum de Fonscolombe

On trouve dans cette catégorie des espèces en très fort déclin, qui souffrent de la dégradation de la qualité et de la ressource en eau (*Erythromma najas*, *Gomphus vulgatissimus*) et de la disparition des mares (*Aeshna cyanea* et *Libellula quadrimaculata*).

On trouve aussi des espèces discrètes (*Ischnura pumilio* par ex) ou dont la période de vol ne correspond pas avec les périodes de prospections maximales (*Sympecma fusca*), dont le niveau de rareté est peut-être dû à un biais de prospection.

**Espèces assez communes**

- *Boyeria irene* Aesche paisible
- *Brachytron pratense*  
Aesche printanière
- *Calopteryx haemorrhoidalis*  
Caloptéryx hémorroïdal
- *Ceragrion tenellum* Agrion délicat
- *Gomphus pulchellus* Gomphe gentil
- *Lestes barbarus* Leste sauvage
- *Onychogomphus forcipatus*  
Gomphe à pinces
- *Onychogomphus uncatu*  
Gomphe à crochets
- *Orthetrum albistylum*  
Orthétrum à stylets blancs
- *Sympetrum meridionale*  
Sympétrum méridional

**Espèces communes**

- *Aeshna affinis* Aesche affine
- *Calopteryx virgo meridionalis*  
Caloptéryx méridional
- *Coenagrion mercuriale*  
Agrion de Mercure
- *Coenagrion puella* Agrion jeune
- *Cordulegaster boltonii*  
Cordulégastre annelé
- *Crocothemis erythraea*  
Libellule écarlate
- *Erythromma viridulum*  
Agrion vert
- *Lestes viridis* Leste vert
- *Libellula depressa* Libellule déprimée
- *Libellula fulva* Libellule fauve
- *Orthetrum brunneum* Orthétrum brun
- *Orthetrum coerulescens*  
Orthétrum bleuissant
- *Platycnemis acutipennis*  
Agrion orangé
- *Platycnemis latipes*  
Agrion blanchâtre
- *Platycnemis pennipes*  
Agrion à larges pattes
- *Pyrrhosoma nymphula*  
Petite Nymphe au corps de feu
- *Sympetrum sanguineum*  
Sympétrum sanguin
- *Sympetrum striolatum* Sympétrum strié

**Espèces très communes**

- *Anax imperator* Anax empereur
- *Calopteryx splendens*  
Caloptéryx éclatant
- *Erythromma lindenii*  
Agrion de Vander Linden
- *Ischnura elegans* Agrion élégant
- *Orthetrum cancellatum*  
Orthétrum réticulé

Il s'agit d'espèces qui colonisent des milieux variés et qui sont relativement tolérantes envers les pollutions et les altérations des zones humides.



# Préserver les espèces menacées

La préservation des odonates de Charente-Maritime nécessite désormais des actions urgentes. Il s'agit de protéger efficacement les habitats des espèces menacées à court terme. Pour d'autres espèces encore méconnues, des recherches

spécifiques doivent être engagées. Enfin, la politique globale de gestion de l'eau devrait être repensée si on souhaite garantir la survie d'écosystèmes aquatiques diversifiés en général et des libellules qui en dépendent.

## **Les espèces strictement dépendantes de mesures de conservation**

*Lestes macrostigma* et *Leucorrhinia albifrons* sont menacés par l'extrême isolement de leur population et leur inféodation à des habitats rares, qui subissent de nombreuses atteintes. Garantir l'avenir régional de ces espèces implique des actions de conservation rapides visant à assurer l'intégrité de leurs sites de reproduction et restaurer des conditions environnementales nécessaires à leur survie.

Dans le cas du Leste à grands stigmas, il s'agit de préserver les scirpales maritimes, d'assurer leur bon fonctionnement hydraulique, d'améliorer leur connectivité et de garantir des modalités de gestion

favorables (absence de pâturage, de fauche, etc.).

Dans le cas de la Leucorrhine à front blanc, il s'agit de protéger efficacement les quelques mares et étangs qu'elle occupe et de veiller à ce qu'ils ne fassent pas l'objet d'une gestion défavorable : introduction de poissons, comblements, assèchements ou terrassements. Pour cette espèce, la restauration et la recréation de milieux favorables proches permettrait d'agrandir la taille de la population locale et donc d'accroître les potentialités de survie de l'espèce.

## **Les espèces devant faire l'objet d'études urgentes**

Plusieurs espèces connaissent un déclin tel que la reproduction locale n'est plus documentée. C'est le cas de *Coenagrion pulchellum*, *Lestes sponsa* ou *Sympetrum vulgatum*. A ces odonates s'ajoutent *Macromia splendens*, de découverte récente et dont la répartition n'est encore qu'imparfaitement connue. Pour pouvoir

proposer des mesures de sauvegarde adaptées, il est impératif d'identifier rapidement leurs sites majeurs de reproduction et de comprendre quels sont les facteurs qui limitent leurs effectifs. Alors seulement des mesures de protection ou de gestion efficaces pourront être envisagées.

## **Les espèces à surveiller**

Huit espèces sont en situation précaire, suite à un déclin drastique ou à une inféodation à des milieux rares et/ou

menacés. Ces odonates doivent être surveillés et les tendances d'évolution de leurs populations évaluées. Il s'agit de :

- *Oxygastra curtisii* Cordulie à corps fin
  - *Gomphus graslinii* Gomphe de Graslin
  - *Gomphus simillimus* Gomphe semblable
  - *Aeshna isoceles* Aeschna isocèle
  - *Aeshna mixta* Aeschna mixte
  - *Cordulia aenea* Cordulie bronzée
  - *Somatochlora flavomaculata* Cordulie à taches jaunes
  - *Somatochlora metallica* Cordulie métallique
- D'autres espèces plus fréquentes doivent aussi faire l'objet de suivis, peut-être moins intensifs. Il s'agit par exemple de *Calopteryx haemorrhoidalis* ou *Erythromma najas*, dont la distribution est morcelée et la tendance d'évolution défavorable.

### Vers une gestion raisonnée des zones humides

Les actions citées précédemment sont des démarches ciblées. Elles peuvent permettre d'améliorer le sort des espèces les plus menacées. Malheureusement, la liste des libellules en danger risque de croître rapidement si les pratiques globales de gestion de l'eau n'évoluent pas. Les populations d'insectes peuvent supporter des événements climatiques ponctuels tels que des sécheresses. Elles ne peuvent pas s'adapter, par contre, aux assèchements chroniques de rivières ou à l'altération de la qualité d'eau.

La conservation durable des odonates, comme d'une multitude d'autres espèces faunistiques et floristiques, passe par une amélioration globale de la gestion des hydrosystèmes. Il est impératif d'harmoniser ressources et prélèvements, de limiter considérablement l'impact des activités humaines, notamment agricoles, sur les écosystèmes aquatiques et de restaurer le fonctionnement normal des systèmes alluviaux. Nous rejoignons Robin (1999) dans son analyse relative aux poissons : « le rétablissement du caractère humide des vallées alluviales et la préservation des têtes de bassin versant sont les mesures prioritaires à mettre en œuvre ». A l'heure actuelle, les cours d'eau ne sont

hélas que trop souvent considérés que comme des drains d'évacuation. Après trois années de sécheresse et de restriction d'eau, nous constatons à quel point la restauration des zones humides et particulièrement des zones d'expansion de crues est vitale à la reconstitution des nappes. Bloquer le lit des ruisseaux et des rivières par des successions de seuils et de barrages ne résoud rien. C'est bien sur les lits majeurs qu'il faut intervenir et reconnaître que dans ce milieu, comme dans bien d'autres, le productivisme agricole n'est pas une solution durable.

De ce changement d'orientation dépend l'avenir des écosystèmes aquatiques. Actuellement 50 % des espèces d'odonates de Charente-Maritime ont un statut de conservation défavorable. C'est un indicateur alarmant qui révèle le mauvais état de nos zones humides. Créer des mares, redonner un caractère naturel aux cours d'eau, respecter les cycles naturels des crues, restaurer les prairies naturelles alluviales sont autant d'actions à mettre en œuvre pour que les futures générations puissent connaître les joies que procure l'observation de nombreuses espèces de libellules.



# Bibliographie

- AGUESSE P.**, 1968 - *Les odonates de l'Europe occidentale, du nord de l'Afrique et des îles atlantiques*. Faune de l'Europe et du Bassin méditerranéen, vol IV, Masson, Paris, 258 p.
- ARLERY R.**, 1979 - *Le climat de la France*. Direction de la Météorologie Nationale - Paris, 131 p.
- ASKEW R.R.**, 1988 - *The dragonflies of Europe*. Harley Books, Colchester, Grande-Bretagne, 291 p.
- BLANC J.-M.**, 1995 - Marquages de *Cordulegaster boltonii* (Donovan) (Anisoptères : Cordulegasteridae) sur la Bénigousse (Cravans - 17). *Sympetrum*, 8 : 25-30.
- BRIDGES C.A.**, 1994 - *Catalogue of the Family-group, genus-group and species-group names of the Odonata of the world. Third edition*. Edité à compte d'auteur, Urbana, 905 p.
- BROOKS S., LEWINGTON R.**, 2004 - *Field guide to the dragonflies and Damselflies of Great Britain and Ireland*. 4<sup>ème</sup> édition. British Wildlife Publishing, Hook, 142 p.
- CLOUPEAU R., LEVASSEUR M., BOUDIER F.**, 1987 - Clé pour l'identification des exuvies des espèces ouest-européennes du genre *Gomphus* Leach, 1815 (Anisoptères : Gomphidae). *Martinia*, 5 : 3-12.
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE DIREN MIDI-PYRENEE**, 2003 - *Commission géographique Charente. Etat des lieux du territoire. Présentation géographique et physique du bassin versant. Version de travail de décembre 2003*. Comité de Bassin Adour-Garonne.
- COMITÉ DE BASSIN ADOUR GARONNE**, 1997 - *Atlas et données sur l'eau*. Agence de l'Eau Adour-Garonne, 149 p.
- COTREL N., ROULLIER P.**, 2004 - *Inventaire des Odonates des Deux-Sèvres. Etat des connaissances au 31 décembre 2003*. Deux-Sèvres Nature Environnement, 43 p.
- COTREL N., ROULLIER P.**, 2005 - *Atlas des odonates du Poitou-Charentes. Etat des lieux de l'inventaire en Deux-Sèvres*. - Bilan 2004. Deux-Sèvres Nature Environnement, 36 p.
- CRACRAFT J.**, 1983 - Species concept and speciation analysis. *Current Ornithology*, 1 : 159-187.
- D'AGUILAR J., DOMMANGET J.-L.**, 1998 - *Guide des libellules d'Europe et d'Afrique du Nord. L'identification et la biologie de toutes les espèces*. Seconde édition. Delachaux et Niestlé, Lausanne, Paris, 463 p.
- DELAMAIN J.**, 1868 - in Selys longchamps - Observations sur les habitudes d'un odonate de la famille des Libellulidae nommé *Macromia splendens* Pictet. Assemblée mens. 1<sup>er</sup> août 1868. *C.r. Soc. Ent. Belg.*, 11 : 92-93.
- DELIRY C.**, 1994 - Observation de *Coenagrion caerulescens* (Fonscolombe, 1838) dans le département du Tarn (81) (Zygoptera, Coenagrionidae). *Sympetrum*, 7 : 53-59.
- DIJKSTRA K.-D., BRANSON A., LEWINGTON R.**, 2005 - A proposal for European Standard names for the Odonata of Europe, Turkey and North-West Africa. *Atropos*, 25 : 37-43.
- DOMMANGET J.-L.**, 1987 - *Etude faunistique et bibliographique des Odonates de France*. Muséum National d'Histoire Naturelle - Secrétariat de la Faune et de la Flore. Fascicule 36. 283 p.
- DOMMANGET J.-L.**, 2001 - *Liste des espèces déterminantes d'Odonates pour la région Ile-de-France. Complétée par la liste des espèces répertoriées à ce jour et par la Liste rouge des espèces menacées ou présentant de faibles effectifs*. Société française d'odonatologie, DIREN d'Ile-de-France, 36 p.
- DOMMANGET C., DOMMANGET T., DOMMANGET J.-L.**, 2002 - Inventaire cartographique des Odonates de France (Programme INVOD). Bilan 1982-2000. *Martinia*, suppl. 1 : 1-68.

- DOMMANGET J.-L., JOLIVET S.**, 2001 - Découverte d'une petite population de *Coenagrion caeruleum* (Fonscolombe, 1838) dans le département de l'Aveyron (Zygoptera, Coenagrionidae). *Martinia*, 17 (3) : 88.
- DUBOIS E.R.**, 1894 - Note sur l'habitat des Pseudo-Névroptères et Névroptères de la Gironde. *Feuille jeu. Nat.*, (3) 24 (280) : 56-59.
- DUBOIS E.R.**, 1899 - Note sur l'habitat des Pseudo-Névroptères et Névroptères de la Gironde. *Feuille jeu. Nat.*, (3) 29 (339) : 50-53.
- DUMONT H.J.**, 1972 - The taxonomic status of *Calopteryx xanthostoma* (Charpentier, 1825) (Zygoptera : Calopterygidae). *Odonatologica*, 1 (1) : 21-29.
- FLIEDNER H.**, 1997 - Die Bedeutung der Wissenschaftlichen Namen europäischer Libellen. *Libellula*, suppl. 1 : 1-111.
- FOUILLET P.**, 1988 - *Les libellules et les papillons diurnes des propriétés départementales de Vendée : le bois entre les Cordes - l'Île Charrouin*. La Roches-sur-Yon, Conseil Général de Vendée, 32 p.
- GELIN H.**, 1908 - *Catalogue des Orthoptères et Libellules observés dans l'ouest de la France (zone littorale océanique d'altitude inférieure à 300 mètres)*. Clouzot, Niort : 35-57.
- GERKEN B., STERNBERG K.**, 1999 - *Die Exuvien Europäischer Libellen (Insecta Odonata)*. Arnika & Eisvogel, Höxter et Jena, 355 p.
- GOYAUD C.**, 2001 - Atlas de répartition des Libellules (Odonata) de Vendée (1985-2000). *Le Naturaliste Vendéen*, 1 : 19-35.
- GRAND D.**, 1994 - Sur *Trithemis annulata* (Palisot de Beauvois, 1805) en France continentale et en Espagne du nord-est (Odonata, Anisoptera, Libellulidae). *Martinia*, 10 (4) : 65-71.
- GRAND D.**, 2003 - L'Africain *Trithemis annulata* (Palisot de Beauvois, 1805) s'installe en Languedoc (Odonata, Anisoptera, Libellulidae). *Martinia*, 19 (4) : 158-160.
- GRAND D.**, 2004 - *Les libellules du Rhône*. Muséum, Lyon, 256 p.
- GUERBAA K., BARATAUD J.**, 2002 - Découverte de *Cordulegaster bidentata* Sélys, 1843 dans le département de la Haute-Vienne (Odonata, Anisoptera, Cordulegastriidae). *Martinia*, 18 (2) : 66.
- HATTO Y.**, 1994 - « Buri » or « toriko », a traditional Japanese method of catching dragonflies. *Odonatologica*, 23 : 283-289.
- HIEDEMANN H., SEIDENBUSCH R.**, 2002 - *Larves et exuvies des libellules de France et d'Allemagne (sauf la Corse)*. Société française d'odonatologie, Bois d'Arcy, France, 416 p.
- HYDRO CONCEPT**, 2004 - *Etude des potentialités piscicoles des bassins de la Charente et de la Seudre pour les poissons migrateurs*. EPTB Charente - Institution inter-départementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents, 59 p.
- INSEE**, 2005 - *Département Charente-Maritime : chiffres clés*. Mise à jour du 1<sup>er</sup> juin 2005, téléchargement du 15/10/2005 : [http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/poitou-charentes/zoom/chif\\_cles/fregdep/fdep17.htm](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/poitou-charentes/zoom/chif_cles/fregdep/fdep17.htm).
- JACQUEMIN G., BOUDOT J.-P.**, 1999 - *Les libellules (odonates) du Maroc*. Société française d'odonatologie, Bois d'Arcy, France, 150 p.
- JÖDICKE R.**, 1995 - Frühjahrsaspekte des Odonatenfauna in Marokko südlich des Hohen Atlas. *Opusc. Zool. Flumin.*, 134 : 1-10.
- JÖDICKE R.**, 1997 - *Die Binsenjungfern und Winterlibellen Europas*. Die Libellen Europas - Band 3. Die Neue Brehm - Bücherei : 631. Westarp Wissenschaften, Magdeburg, 277 p.
- JÖDICKE R.**, 2005 - *Liste der Libellenarten Deutschlands*. Stand von 01.01.2005. Site internet de *Libellula*. Téléchargée le 31 nov. 2005, <http://www.libellula.org/d-liste.htm>.
- JOURDAIN B.**, 2004 - Découverte de *Macromia splendens* (Pictet, 1843) en Gironde (Odonata, Anisoptera, Macromiidae). *Martinia*, 20 (4) : 194-196.
- JOURDE P.**, 1998 - Inventaire des espèces animales de la directive Habitats présentes en Charente-Maritime. *Ann. Soc. Sci. nat. Charente-Maritime*, 8 (7) : 841-863.
- JOURDE P.**, 2000 - Nouvelles données de captures d'Odonates par un végétal non carnivore. *Martinia*, 16 (1) : 3-7.
- JOURDE P.**, 2001 - *Mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 n°70 : val de Charente et Seignes. Suivis d'espèces indicatrices de l'état de conservation des habitats d'espèces. Complément d'inventaire faunistique*. Diren Poitou-Charentes - LPO, 27 p.
- JOURDE P.**, 2004 - Densités remarquables d'Odonates en val de Seigne (département de Charente-Maritime). *Martinia*, 20 (1) : 7-12.

- JOURDE P.**, 2005 - Une nouvelle espèce de libellule pour la Charente-Maritime : la Cordulie splendide *Macromia splendens* (Pictet, 1843) (Odonata, Anisoptera, Macromiidae). *Ann. Soc. Sc. nat. Charente-Maritime*, 9 (5) : 529-534.
- JOURDE P., ALLENOU O., CAUPENNE M., THIRION J.-M.**, 1999a - Inventaire des Odonates de Charente-Maritime. *Martinia*, 15 (3) : 71-78.
- JOURDE P., ALLENOU O., CAUPENNE M., THIRION J.-M.**, 1999b - Contribution à l'inventaire des odonates de Charente-Maritime. *Ann. Soc. Sc. nat. Charente-Maritime*, 8 (8) : 967-972.
- JOURDE P., TERRISSE J. (Coord.)**, 2001 - *Espèces animales et végétales déterminantes en Poitou-Charentes*. Coll. Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature - LPO, Poitiers, 154 p.
- JOURDE P., THIRION J.-M.**, 1999 - Nouvelles mentions d'*Hemianax ephippiger* (Burmeister, 1839) et données précoces pour quelques Odonates en Charente-Maritime. *Martinia*, 15 (2) : 46.
- JURZITZA G.**, 1993 - *Guide des libellules d'Europe. Europe centrale et méridionale*. Delachaux et Niestlé, Lausanne, Paris, 191 p.
- KESSLER J., CHAMBRAUD A.**, 1986 - *La météo de la France*. Tous les climats localité par localité. Editions J.C. Lates, Paris, 312 p.
- KUHN K., BURBACH K.**, 1998 - *Libellen in Bayern*. Verlag Eugen Ulmer, Stuttgart, 333 p.
- LACROIX J.-L.**, 1915 - Contribution à l'étude des Névroptères de France. (Cinquième liste). *Boln. Soc. Aragon. Cienc. Nat.*, 14 : 149-164.
- LATREILLE P.A.**, 1804 - *Histoire naturelle, générale et particulière, des crustacés et des Insectes*. Duffart, Paris, 12 : 395-404.
- LATREILLE P.A.**, 1805 - *Histoire naturelle, générale et particulière, des crustacés et des Insectes*. Duffart, Paris, 13 : 8-16.
- LECONTE M., ILBERT N., LAPALISSE J., LAPORTE T.**, 2002 - Le point sur les connaissances relatives aux odonates rares des Pays de l'Adour (Gers, Landes, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées). *Martinia*, 18 (2) : 39-65.
- LE GARFF B.**, 1998 - *Dictionnaire étymologique de zoologie*. Delachaux et Niestlé, Lausanne, Paris, 205 p.
- LEIPELT K.G., SUHLING F.**, 2005 - Larval biology, life cycle and habitat requirements of *Macromia splendens*, revisited (Odonata : Macromiidae). *International Journal of Odonatology*, 8 (1) : 35-46.
- LEVASSEUR M., DOMMANGET J.-L.**, 2001 - Martinia. Index de 1985-2000. *Martinia*, 17 (supplément 1) : 1-44.
- LHOMME L.**, 1936 - A propos de l'article précédent sur la migration des Lépidoptères. *Amat. Papillons*, 8 (2) : 23-25.
- MAIBACH A.**, 1986 - Révision systématique du genre *Calopteryx* Leach (Odonata, Zygoptera) pour l'Europe occidentale. I. Analyses morphologiques et synthèse. *Mitteilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft*, 59 : 389-406.
- MALE-MALHERBE E., CAUPENNE M.**, 2001 - Le point sur six Odonates remarquables de Brenne (département de l'Indre). *Martinia*, 17 (3) : 111-114.
- MARGULIS L., SCHWARTZ K.V.**, 1998 - *Five kingdoms. An illustrated guide to the phylla of life on earth*. Third edition. W.H. Freeman and Company, New-York, 520 p.
- MARTENS A.**, 1996 - *Die Federlibellen Europas*. Die Libellen Europas - Band 1. Die Neue Brehm - Bücherei : 626. Westarp Wissenschaften, Magdeburg, 149 p.
- MARTIN R.**, 1907 - Les odonates de la Haute-Vienne (suite et fin). *Revue scient. Limousin*, 15 (170) : 17-20.
- MAYR E.**, 1963 - *Animal species and evolution*. Harvard university Press, Cambridge.
- MAURIN H., KEITH P.**, 1994 - *Le livre rouge. Inventaire de la faune menacée en France*. WWF-MNHN-Nathan, Paris, 176 p.
- MÉTÉO-FRANCE**, 1986 - *Éléments du climat de Charente-Maritime*. Centre de La Rochelle, 42 p.
- MÉTÉO-FRANCE**, 2005 - *Climat : Charente-Maritime*. Site internet de Météo-France. Consultation du 20/10/2005. [http://www.meteofrance.com/FR/climat/dp\\_t\\_tempsdumois.jsp?LIEUID=DPET17](http://www.meteofrance.com/FR/climat/dp_t_tempsdumois.jsp?LIEUID=DPET17).
- MEURGEY F.**, 2001 - Les collections d'Odonates du Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes. 1. Collection H. et T. Piel de Churchville. Inventaire et révision. *Martinia*, 17 (2) : 55-66.
- MÜLLER O.**, 1995 - *Ökologische Untersuchungen an Gomphiden (Odonata : Gomphidae) unter besondere Berücksichtigung ihrer Larvenstadien*. Curviller Verlag, Göttingen, 235 p.

**MÜNCHBERG P.**, 1966 - Zur chemischen Bestimmung von hemipneustisch lebenden Insekten-Larven respiratorisch benötigten Sauerstoffs, zugleich ein Beitrag über die Atmungsintensität von Anisopteren-Nymphen verschiedener ökologischer Valenz (Odonata). *Dtsch. Ent. Z., N.F.*, 13 : 183-200.

**MUSÉUM DE NANTES**, 2005 - La collection d'odonates. Consultation du 10/11/2005. <http://www.museum.nantes.fr/pages/03-aperçu/odonates/accueil.html>.

**OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT POITOU-CHARENTES (ORE)**, 2005 - Réseau partenarial des données sur l'eau. Bilan de l'étiage 2005 : situation au 15 octobre. Etat de la ressource et des mesures de restrictions de prélèvements. Rapport. Poitiers, 21 p.

**ORIEUX G.**, 1994 - Observations odonotologiques sur l'île de Ré (Charente-Maritime). *Martinia*, 10 (1) : 1-2.

**OTT J.**, 1988 - Beiträge zur Biologie und zum Status von *Crocothemis erythraea* (Brullé, 1832). *Libellula*, 7 : 1-25.

**PAPAZIAN M.**, 1998 - Les Odonates et les plantes épizychores. *L'Entomologiste*, 54 (5) : 193-196.

**PREVOST O., MONCOMBLE M.**, 2004 - Nouvelles données sur les Odonates du département de la Vienne, *Martinia*, 20 (3) : 115-120.

**PRUD'HOMME E.**, 2003 - Les Odonates de Charente. Bilan des connaissances au 1<sup>er</sup> janvier 2002. *Charente-Nature* 205, spécial *Pica*, 22/23 : 23-70.

**ROBERT P.-A.**, 1958 - *Les libellules (Odonates)*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel-Paris, 364 p.

**ROBIN O.**, 1999 - Schéma départemental de vocation piscicole de la Charente-Maritime. Qualité des milieux aquatiques - actualisation 1997-1998. Tomes 1 et 2. Fédération de la Charente-Maritime pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, La Rochelle.

**RÜPPEL G., HILFERT-RÜPEL D., REHFELDT G., SCHÜTTE C.**, 2005 - *Die Prachtlibellen Europas*. Die Libellen Europas - Band 4. Die Neue Brehm - Bücherei : 654. Westarp Wissenschaften, Hohenwarsleben, 255 p.

**SCHORR M., LINDEBOOM M., PAULSON D.**, 2005 - *List of Odonata of the world*. University of Puget Sound. <http://www.ups.edu/biology/museum/worldodonates.html>. Révision du 11/08/2005. Version téléchargée le 15/09/2005.

**SELYS-LONGCHAMPS E. DE**, 1840 - *Monographie des Libellulidées d'Europe*. Roret, Paris, 220 p.

**SELYS-LONGCHAMPS E. DE, HAGEN H.A.**, 1850 - Revue des odonates ou Libellules d'Europe. *Mém. Soc. r. Sci. Liège*, 6 : 1-408.

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ODONATOLOGIE**, 2001 - Liste de référence des Odonates de France métropolitaine. Mise à jour : 27 octobre 2001. Protocole de l'inventaire des odonates de France. Bois d'Arcy, 4 p.

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ODONATOLOGIE**, 2005 - Liste des odonates de France métropolitaine et d'Outre-mer. Site internet de la SFO. Consultation du 18/10/2005. <http://perso.wanadoo.fr/sfo.jean-louis.dommanget/page40.html#zyg1>.

**SOCIÉTÉ LIMOUSINE D'ODONATOLOGIE (SLO)**, 2003 - Atlas des Libellules du Limousin. 1980-2001. *Epops*, HS : 110 p.

**STERNBERG K., BUCHWALD R.**, 1999 - *Die Libellen Baden-Württembergs. Band 1 : Allgemeiner Teil, Kleinlibellen (Zygoptera)*. Verlag Eugen Ulmer, Stuttgart, 468 p.

**STERNBERG K., BUCHWALD R.**, 2000 - *Die Libellen Baden-Württembergs. Band 2 : Großlibellen (Anisoptera), Literatur*. Verlag Eugen Ulmer, Stuttgart, 712 p.

**VAN HALDER I., ARCHIMBAUD C., JOURDAIN B.**, 2002 - Les libellules en Gironde, résultats de quatre années de prospection. *Le Courbageot*, 19 : 11-24.

**SUHLING F., MÜLLER O.**, 1996 - *Die Flussjungfern Europas*. Die Libellen Europas - Band 2. Die Neue Brehm - Bücherei : 628. Westarp Wissenschaften, Magdeburg, 237 p.

**THIRION J.-M., COUTURIER S., COUTURIER T., RUSSEIL S.**, 2002 - L'*Anax* porte-selle *Hemianax ephippiger* (Burmeister, 1839) (Odonata, Aeshnidae) en Charente-Maritime. *Ann. Soc. Sci. nat. Charente-Maritime*, 9 (2) : 237.

**WENDLER A., NÜB J.-H.**, 1997 - *Libellules. Guide d'identification des Libellules de France, d'Europe septentrionale et centrale*. Société Française d'Odonatologie, Bois d'Arcy, 130 p.

**WILDERMUTH H., GONSETH Y., MAIBACH A. (EDS)**, 2005 - *Odonata - Les Libellules de Suisse*. Fauna Helvetica 11, Centre Suisse de Cartographie de la Faune - Schweizerische Entomologische Gesellschaft, Neuchâtel, 398 p.

# Annexe 1

## Source des premières mentions d'espèces

Le tableau ci-dessous dresse l'inventaire des références bibliographiques dans lesquelles sont apportées les premières mentions d'espèces pour la Charente-Maritime.

Les références de Gélina signalées entre parenthèses concernent des mentions

d'espèces sans citation expresse de la Charente-Maritime. Il s'agit par exemple d'odonates signalés comme étant « répandus dans tout l'ouest de la France » ou distants « communs sur le littoral ».

### Nom scientifique

*Aeshna affinis*  
*Aeshna cyanea*  
*Aeshna grandis*  
*Aeshna isocèle*  
*Aeshna mixta*  
*Anax imperator*  
*Anax parthenope*  
*Boyeria irene*  
*Brachytron pratense*  
*Calopteryx haemorrhoidalis*  
*Calopteryx splendens*  
*Calopteryx virgo meridionalis*  
*Calopteryx xanthostoma*  
*Ceriagrion tenellum*  
*Coenagrion mercuriale*  
*Coenagrion puella*  
*Coenagrion pulchellum*  
*Coenagrion scitulum*  
*Cordulegaster boltonii*  
*Cordulia aenea*  
*Crocothemis erythraea*  
*Enallagma cyathigerum*  
*Erythromma lindenii*  
*Erythromma najas*  
*Erythromma viridulum*  
*Gomphus graslinii*  
*Gomphus pulchellus*  
*Gomphus simillimus*  
*Gomphus vulgatissimus*  
*Hemianax ephippiger*  
*Ischnura elegans*  
*Ischnura pumilio*  
*Lestes barbarus*  
*Lestes dryas*  
*Lestes macrostigma*  
*Lestes sponsa*  
*Lestes virens*  
*Lestes viridis*  
*Leucorrhinia albifrons*  
*Libellula depressa*  
*Libellula fulva*  
*Libellula quadrimaculata*  
*Macromia splendens*  
*Onychogomphus forcipatus*

### Nom français

Aeschne affine  
 Aeschne bleue  
 Grande Aeschne  
 Aeschne isocèle  
 Aeschne mixte  
 Anax empereur  
 Anax napolitain  
 Aeschne paisible  
 Aeschne printanière  
 Caloptéryx hémorroïdal  
 Caloptéryx éclatant  
 Caloptéryx méridional  
 Caloptéryx ouest-méditerranéen  
 Agrion délicat  
 Agrion de Mercure  
 Agrion jouvencelle  
 Agrion gracieux  
 Agrion mignon  
 Cordulégastré annelé  
 Cordulie bronzée  
 Libellule écarlate  
 Agrion porte-coupe  
 Agrion de Vander Linden  
 Nâiade aux yeux rouges  
 Agrion vert  
 Gomphe de Graslin  
 Gomphe gentil  
 Gomphe semblable  
 Gomphe vulgaire  
 Anax porte-selle  
 Agrion élégant  
 Agrion nain  
 Leste sauvage  
 Leste dryade  
 Leste à grands stigmas  
 Leste fiancé  
 Leste verdoyant  
 Leste vert  
 Leucorrhine à front blanc  
 Libellule déprimée  
 Libellule fauve  
 Libellule à quatre taches  
 Cordulie splendide  
 Gomphe à pinces

### Source

Mabille, 1906  
 (Gelin, 1908), Lacroix, 1915b  
 Beltremieux, 1884  
 Lacroix, 1915a  
 (Gelin, 1908), Lacroix, 1915b  
 Mabille, 1906  
 Jourde *et al.*, 1999  
 Lacroix, 1915a  
 (Gelin, 1908), Lacroix, 1915b  
 Jourde *et al.*, 1999  
 (Gelin, 1908), Lacroix, 1915b  
 (Gelin, 1908), Lacroix, 1915a  
 Lacroix, 1919  
 (Gelin, 1908), Lacroix, 1915b  
 Lacroix, 1915b  
 Beltremieux, 1884  
 (Gelin, 1908), Lacroix, 1915a  
 Lacroix, 1912b  
 Lacroix, 1912a  
 Lacroix, 1922  
 Mabille, 1906  
 Lacroix, 1915a  
 Lacroix, 1912b  
 Jourde *et al.*, 1999  
 Poirier et Doumeret, 1994  
 Jourde, 1998  
 (Gelin, 1908), Lacroix, 1915a  
 Jourde *et al.*, 1999  
 Beltremieux, 1884  
 Jourde *et al.*, 1999  
 Mabille, 1906  
 Poirier et Doumeret, 1994  
 Mabille, 1906  
 Lacroix, 1915b  
 Lacroix, 1922  
 Lacroix, 1915a  
 Lacroix, 1912  
 (Gelin, 1908), Lacroix, 1915b  
 Jourde *et al.*, 1999  
 Beltremieux, 1884  
 Beltremieux, 1884  
 Lacroix, 1915a  
 Jourde, 2005  
 Beltremieux, 1884

Nom scientifique	Nom français	Source
<i>Onychogomphus uncatus</i>	Gomphe à crochet	Lacroix, 1915b
<i>Orthetrum albistylum</i>	Orthétrum à stylets blancs	Orieux, 1994
<i>Orthetrum brunneum</i>	Orthétrum brun	Gelin, 1908
<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthétrum réticulé	Lacroix, 1912a
<i>Orthetrum coerulescens</i>	Orthétrum bleuisant	(Gelin, 1908), Lacroix (1912a)
<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	Jourde, 1998
<i>Platycnemis acutipennis</i>	Agrion orangé	(Gelin, 1908), Lacroix, 1915b
<i>Platycnemis latipes</i>	Agrion blanchâtre	(Gelin, 1908), Lacroix, 1915b
<i>Platycnemis pennipes</i>	Agrion à large pattes	(Gelin, 1908), Lacroix, 1915a
<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	Petite Nymphe au corps de feu	(Gelin, 1908), Lacroix, 1915a
<i>Somatochlora flavomaculata</i>	Cordulie à taches jaunes	Gelin, 1908
<i>Somatochlora metallica</i>	Cordulie métallique	Lacroix, 1912a
<i>Sympetma fusca</i>	Leste brun	Mabille, 1906
<i>Sympetrum danae</i>	Sympétrum noir	Gelin, 1908
<i>Sympetrum flaveolum</i>	Sympétrum jaune	Beltremieux, 1884
<i>Sympetrum fonscolombii</i>	Sympétrum de Fonscolombe	Gelin, 1908
<i>Sympetrum meridionale</i>	Sympétrum méridional	Martin, 1888
<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum sanguin	(Gelin, 1908), Lacroix, 1915b
<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum strié	(Gelin, 1908), Lacroix, 1915a
<i>Sympetrum vulgatum</i>	Sympétrum vulgaire	Gelin, 1908
<i>Trithemis annulata</i>	Trithémis annelé	Jourde, sous presse

## Annexe 2

### Index synonymique de l'odonatofaune de Charente-Maritime

Cet index synonymique ne concerne que les dénominations utilisées dans les publications concernant la Charente-Maritime. La taxonomie de référence est celle proposée par D'Aguilar et Dommanget (1998) sauf pour *Cercion lindenii*, rattaché ici au genre *Erythromma*.

- *Aeschna affinis* = *Aeshna affinis*
- *Aeschna rufescens* = *Aeschna isocoelae*
- *Aeshna forcipata*  
= *Onychogomphus forcipatus*
- *Agrion puella* = *Coenagrion puella*
- *Agrion virgo* (au sens de Latreille)  
= *Calopteryx splendens et virgo*
- *Anax formosus* = *Anax imperator*
- *Cercion lindenii* = *Erythromma lindenii*
- *Chalcolestes viridis* = *Lestes viridis*
- *Cordulegaster annulatus* =  
*Cordulegaster boltonii*
- *Diplax flaveola* = *Sympetrum flaveolum*
- *Diplax Fonscolombi*  
= *Sympetrum fonscolombii*
- *Diplax meridionalis*  
= *Sympetrum meridionale*
- *Diplax scotica* = *Sympetrum danae*
- *Diplax striolata*  
= *Sympetrum striolatum*
- *Diplax vulgata* = *Sympetrum vulgatum*
- *Ladona fulva* = *Libellulula fulva*
- *Lestes nymphula* = *Lestes dryas*
- *Lestes sponsus* = *Lestes sponsa*
- *Libellula vulgata* = *Sympetrum vulgatum*
- *Libellula vulgatissima*  
= *Gomphus vulgatissimus*
- *Libellula conspurcata* = *Libellula fulva*
- *Libellula flaveola* = *Sympetrum flaveolum*
- *Platetrum depressum* = *Libellula depressa*
- *Platycnemis pennipes-bilineata*  
= *P. pennipes*
- *Platycnemis pennipes-lactea*  
= *P. pennipes*
- *Sympetrum Fonscolombi*  
= *Sympetrum fonscolombii*
- *Sympetrum meridionalis*  
= *Sympetrum meridionale*

# Annexe 3

## Odonatofaune des départements du Centre-Ouest

Le tableau ci-après ne prend en compte que les données postérieures à 1990.

Nom scientifique	Nom français	Dpt							
		17	16	79	86	PC	24	33	85
<b>Zygoptères</b>									
<b>Famille des Calopterygidae</b>									
Calopteryx haemorrhoidalis (Vander Linden, 1825)	Caloptéryx hémorroïdal	•	•	•	•	•	•	•	•
Calopteryx splendens (Harris, 1782)	Caloptéryx éclatant	•	•	•	•	•	•	•	•
Calopteryx virgo (Linné, 1758)	Caloptéryx vierge	•	•	•	•	•	•	•	•
Calopteryx xanthostoma (Charpentier, 1825)	Caloptéryx ouest-méditerranéen	•	•	•	•	•	•	•	•
<b>Famille des Lestidae</b>									
Lestes barbarus (Fabricius, 1798)	Leste sauvage	•	•	•	•	•	•	•	•
Lestes dryas Kirby, 1890	Leste dryade	•	•	•	•	•	•	•	•
Lestes macrostigma (Eversmann, 1836)	Leste à grands stigmas	•	•	•	•	•	•	•	•
Lestes sponsa (Hansemann, 1823)	Leste fiancé	•	•	•	•	•	•	•	•
Lestes virens (Charpentier, 1825)	Leste verdoyant	•	•	•	•	•	•	•	•
Lestes (Chalcolestes) viridis Vander Linden, 1825	Leste vert	•	•	•	•	•	•	•	•
Sympetma fusca (Vander Linden, 1820)	Leste brun	•	•	•	•	•	•	•	•
<b>Famille Platycnemididae</b>									
Platycnemis acutipennis Sélys, 1841	Agrion orangé	•	•	•	•	•	•	•	•
Platycnemis latipes Rambur, 1842	Agrion blanchâtre	•	•	•	•	•	•	•	•
Platycnemis pennipes (Pallas, 1771)	Agrion à larges pattes	•	•	•	•	•	•	•	•
<b>Famille Coenagrionidae</b>									
Ceragrion tenellum (Villers, 1789)	Agrion délicat	•	•	•	•	•	•	•	•
Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	•	•	•	•	•	•	•	•
Coenagrion puella (Linné, 1758)	Agrion jouvencelle	•	•	•	•	•	•	•	•
Coenagrion pulchellum (Vander Linden, 1825)	Agrion gracieux	•	•	•	•	•	•	•	•
Coenagrion scitulum (Rambur, 1842)	Agrion mignon	•	•	•	•	•	•	•	•
Enallagma cyathigerum (Charpentier, 1840)	Agrion porte-coupe	•	•	•	•	•	•	•	•
Erythromma lindenii (Sélys, 1840)	Agrion de Vander Linden	•	•	•	•	•	•	•	•
Erythromma najas (Hansemann, 1823)	Naïade aux yeux rouges	•	•	•	•	•	•	•	•
Erythromma viridulum (Charpentier, 1840)	Agrion vert	•	•	•	•	•	•	•	•
Ischnura elegans (Vander Linden, 1820)	Agrion élégant	•	•	•	•	•	•	•	•
Ischnura pumilio (Charpentier, 1825)	Agrion nain	•	•	•	•	•	•	•	•
Pyrrhosoma nymphula (Sulzer, 1776)	Petite Nymphe au corps de feu	•	•	•	•	•	•	•	•
<b>Anisoptères</b>									
<b>Famille Aeschnidae</b>									
Aeshna affinis Vander Linden, 1820	Aesche affine	•	•	•	•	•	•	•	•
Aeshna cyanea (Müller, 1764)	Aesche bleue	•	•	•	•	•	•	•	•
Aeshna isoceles (Müller, 1767)	Aesche isocèle	•	•	•	•	•	•	•	•
Aeshna mixta Latreille, 1805	Aesche mixte	•	•	•	•	•	•	•	•
Anax imperator Leach, 1815	Anax empereur	•	•	•	•	•	•	•	•
Anax parthenope (Sélys, 1839)	Anax napolitain	•	•	•	•	•	•	•	•
Boyeria irene (Fonscolombe, 1838)	Aesche paisible	•	•	•	•	•	•	•	•
Brachytron pratense (Müller, 1764)	Aesche printanière	•	•	•	•	•	•	•	•
Hemianax ephippiger (Burmeister, 1839)	Anax porte selle	•	•	•	•	•	•	•	•
<b>Famille Gomphidae</b>									
Gomphus flavipes (Charpentier, 1825)	Gomphe à pattes jaunes				•	•			
Gomphus graslinii Rambur, 1842	Gomphe de Graslin	•	•	•	•	•	•	•	•
Gomphus pulchellus Sélys, 1840	Gomphe gentil	•	•	•	•	•	•	•	•
Gomphus simillimus Sélys, 1840	Gomphe semblable	•	•	•	•	•	•	•	•
Gomphus vulgatissimus (Linné, 1758)	Gomphe vulgaire	•	•	•	•	•	•	•	•
Onychogomphus forcipatus (Linné, 1758)	Gomphe à pinces	•	•	•	•	•	•	•	•
Onychogomphus uncatius (Charpentier, 1840)	Gomphe à crochets	•	•	•	•	•	•	•	•
Ophiogomphus ceciliae (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Gomphe serpent								•
<b>Famille Cordulegastridae</b>									
Cordulegaster boltonii (Donovan, 1807)	Cordulégastre annelé	•	•	•	•	•	•	•	•
<b>Famille des Macromiidae</b>									
Macromia splendens (Pictet, 1843)	Cordulie splendide	•	•	•	•	•	•	•	•
<b>Famille Corduliidae</b>									
Cordulia aenea (Linné, 1758)	Cordulie bronzée	•	•	•	•	•	•	•	•
Epithea bimaculata (Charpentier, 1825)	Cordulie à deux taches	•	•	•	•	•	•	•	•
Oxygastra curtisii (Dale, 1834)	Cordulie à corps fin	•	•	•	•	•	•	•	•
Somatochlora flavomaculata (Vander Linden, 1825)	Cordulie à taches jaunes	•	•	•	•	•	•	•	•
Somatochlora metallica (Vander Linden, 1825)	Cordulie métallique	•	•	•	•	•	•	•	•

Nom scientifique	Nom français	Dpt							
<b>Famille Libellulidae</b>		17	16	79	86	PC	24	33	85
<i>Crocothemis erythraea</i> (Brullé, 1832)	Libellule écarlate	•	•	•	•	•	•	•	•
<i>Leucorrhinia albifrons</i> (Burmeister, 1839)	Leucorrhinie à front blanc	•	•	•	•	•	•	•	•
<i>Leucorrhinia caudalis</i> (Charpentier, 1840)	Leucorrhinie à large queue				•	•	•	•	
<i>Leucorrhinia pectoralis</i> (Charpentier, 1825)	Leucorrhinie à gros thorax			•	•	•	•	•	
<i>Libellula depressa</i> Linné, 1758	Libellule déprimée	•	•	•	•	•	•	•	•
<i>Libellula fulva</i> Müller, 1764	Libellule fauve	•	•	•	•	•	•	•	•
<i>Libellula quadrimaculata</i> Linné, 1758	Libellule à quatre taches	•	•	•	•	•	•	•	•
<i>Orthetrum albistylum</i> (Sélys, 1848)	Orthétrum à stylets blancs	•	•	•	•	•	•	•	•
<i>Orthetrum brunneum</i> (Fonscolombe, 1837)	Orthétrum brun	•	•	•	•	•	•	•	•
<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linné, 1758)	Orthétrum réticulé	•	•	•	•	•	•	•	•
<i>Orthetrum coerulescens</i> (Fabricius, 1798)	Orthétrum bleuisant	•	•	•	•	•	•	•	•
<i>Sympetrum danae</i> (Sulzer, 1776)	Sympétrum noir			•	•	•	•	•	
<i>Sympetrum depressiusculum</i> (Sélys, 1841)	Sympétrum déprimé						•		
<i>Sympetrum fonscolombii</i> (Sélys, 1840)	Sympétrum de Fonscolombe	•	•	•	•	•	•	•	•
<i>Sympetrum flaveolum</i> (Linné, 1758)	Sympétrum jaune								•
<i>Sympetrum meridionale</i> (Sélys, 1841)	Sympétrum méridional	•	•	•	•	•	•	•	•
<i>Sympetrum sanguineum</i> (Müller, 1764)	Sympétrum sanguin	•	•	•	•	•	•	•	•
<i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)	Sympétrum strié	•	•	•	•	•	•	•	•
<i>Sympetrum vulgatum</i> (Linné, 1758)	Sympétrum vulgaire	•	•	•	•	•	•	•	•
<i>Trithemis annulata</i> (Palisot de Beauvois, 1805)	Trithemis annelé	•				•	•	•	
<b>Total :</b>		<b>62</b>	<b>60</b>	<b>57</b>	<b>61</b>	<b>67</b>	<b>58</b>	<b>63</b>	<b>60</b>

**Légende :**

**16** = Charente ; **17** = Charente-Maritime ; **79** = Deux-Sèvres ; **86** = Vienne ; **33** = Gironde ; **85** = Vendée ;  
**24** = Dordogne ; **PC** = Poitou-Charentes.

## Index

L'index n'intègre pas les mentions d'espèces tirées des analyses de la littérature et des collections.

***Aeshna affinis***13, 47, 79, **80**, 126, 127, 128, 133***Aeshna cyanea***46, 47, 79, **81**, 128, 132***Aeshna grandis*****121**, 131***Aeshna isoceles***46, 47, **82**, 125, 127, 130, 132, 135***Aeshna mixta***13, 47, 79, **83**, 128, 132, 135***Anax imperator***46, 47, 79, **84**, 125, 127, 128, 133***Anax parthenope***13, 47, 79, **85**, 125, 127, 128, 130, 132***Boyeria irene***14, 47, 79, **86**, 125, 133***Brachytron pratense***46, 47, **87**, 125, 126, 127, 133***Calopteryx haemorrhoidalis***46, 47, 49, **50**, 123, 124, 130, 133, 135***Calopteryx splendens***14, 47, 49, **51**, 123, 125, 131, 133***Calopteryx virgo meridionalis***49, 47, **52**, 124, 125, 133***Calopteryx xanthostoma***49, 47, **53**, 123, 131***Ceriagrion tenellum***47, 66, **67**, 125, 126, 127, 128, 133***Coenagrion caerulescens*****121*****Coenagrion mercuriale***47, 62, 66, **68**, 124, 125, 130, 133***Coenagrion puella***14, 47, 66, **69**, 125, 127, 128, 133***Coenagrion pulchellum***46, 47, **70**, 130, 132, 134***Coenagrion scitulum***46, 47, **71**, 127, 130, 132***Cordulegaster bidentata*****121*****Cordulegaster boltonii***11, 39, 47, 96, **97**, 124, 126, 130, 133***Cordulia aenea***46, 47, 99, **100**, 127, 132, 135***Crocothemis erythraea***14, 46, 47, **105**, 125, 127, 128, 133***Enallagma cyathigerum***47, **72**, 127, 128, 132

***Epitheca bimaculata***  
**121**

***Erythromma lindenii***  
46, 47, **73**, 125, 127, 128, 133

***Erythromma najas***  
47, **74**, 125, 127, 130, 132, 135

***Erythromma viridulum***  
46, 47, **75**, 125, 127, 133

***Gomphus graslinii***  
19, 38, 43, 47, 89, **90**, 123, 125, 130, 132, 133, 135

***Gomphus pulchellus***  
43, 47, 89, **91**, 125, 127, 128, 133

***Gomphus simillimus***  
47, **92**, 125, 132, 135

***Gomphus vulgatissimus***  
46, 47, 89, **93**, 124, 125, 130, 132

***Hemianax ephippiger***  
40, 47, 79, **88**, 131

***Ischnura elegans***  
12, 13, 14, 47, **76**, 125, 126, 127, 128, 132, 133

***Ischnura pumilio***  
47, **77**, 126, 127, 130, 132

***Lestes barbarus***  
47, 54, **55**, 126, 127, 133

***Lestes dryas***  
47, 54, **56**, 126, 127, 130, 132

***Lestes macrostigma***  
11, 46, 47, 54, **57**, 123, 126, 130, 134

***Lestes sponsa***  
47, **58**, 130, 132

***Lestes virens***  
47, **59**, 123, 126, 127, 132

***Lestes viridis***  
39, 46, 47, 54, **60**, 124, 125, 127, 128, 133

***Leucorrhinia albifrons***  
47, 104, **106**, 127, 130, 132, 134

***Leucorrhinia caudalis***  
**122**

***Leucorrhinia pectoralis***  
**122**

***Libellula depressa***  
46, 47, **107**, 126, 127, 128, 133

***Libellula fulva***  
46, 47, **108**, 124, 125, 127, 133

***Libellula quadrimaculata***  
46, 47, 104, **109**, 127, 128, 132

***Macromia splendens***  
38, 47, 96, **98**, 123, 125, 128, 130, 132, 134

***Onychogomphus forcipatus***  
38, 47, 89, **94**, 124, 125, 133

***Onychogomphus uncatus***  
38, 47, 89, **95**, 124, 125, 130, 133

***Ophiogomphus ceciliae***  
**121**

***Orthetrum albistylum***  
47, **110**, 127, 128, 133

***Orthetrum brunneum***  
47, **111**, 126, 127, 128, 130, 133

***Orthetrum cancellatum***  
14, 46, 47, **112**, 125, 126, 127, 128, 133

***Orthetrum coerulescens***  
47, **113**, 124, 126, 127, 128, 130, 133

***Oxygastra curtisii***  
43, 47, 99, **101**, 125, 128, 130, 132, 135

***Platycnemis acutipennis***  
47, 62, **63**, 125, 127, 128, 133

***Platycnemis latipes***  
46, 47, 62, **64**, 123, 125, 127, 133

***Platycnemis pennipes***  
47, 62, **65**, 124, 125, 127, 128, 133

***Pyrrosoma nymphula***  
14, 46, 47, 66, **78**, 125, 126, 127, 128, 133

***Somatochlora flavomaculata***  
47, 99, **102**, 127, 130, 132, 135

***Somatochlora metallica***  
47, 99, **103**, 125, 127, 130, 132, 135

***Sympecma fusca***  
40, 47, 54, **61**, 125, 126, 127, 132

***Sympetrum danae***  
**122**, 131

***Sympetrum depressiusculum***  
**122**

***Sympetrum flaveolum***  
**123**, 131

***Sympetrum fonscolombii***  
14, 47, **114**, 126, 127, 128, 132

***Sympetrum meridionale***  
13, 47, **115**, 126, 133

***Sympetrum sanguineum***  
47, **116**, 125, 126, 127, 128, 133

***Sympetrum striolatum***  
11, 12, 13, 40, 46, 47, **117**, 125, 126, 127, 128, 133

***Sympetrum vulgatum***  
47, **118**, 130, 132, 134

***Trithemis annulata***  
47, **119**, 123, 131